

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Agent d'exploitation des équipements sportifs

DEFINITION DU POSTE

CADRE D'EMPLOI :

- Adjoint technique - Catégorie C
- Permis B obligatoire

TYPE D'EMPLOI :

- Poste permanent à temps complet

POSITION HIERARCHIQUE

- Rattaché.e à la Direction des Sports
- Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable des équipements sportifs

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Recrutement par voie contractuelle uniquement
- Rémunération selon conditions statutaires

CONDITIONS D'EXERCICE

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE :

- 36h30heures hebdomadaires
- 25 jours de congés annuels
- 14 jours de RTT

HORAIRES SPECIFIQUES :

- Selon un planning établi à l'avance
- Du lundi au dimanche
- Amplitude possible de 7h00 à 23h00

AVANTAGES

- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel
- Prime annuelle
- Participation employeur aux frais de transport, mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.
- Restaurant inter entreprise

CONTEXTE

La ville de Châtillon, 38 000 habitants, située dans les Hauts-de-Seine à 3 km de Paris est membre de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris.

Territoire attractif et dynamique, en proximité immédiate du cœur économique de Paris, la ville de Châtillon est en plein essor grâce à son développement et à l'aménagement de son territoire. Desservie par le tramway (T6) ou le métro (ligne 13), la ville a développé de nombreux services pour sa population.

Placé.e sous l'autorité du Responsable des équipements sportifs, vous contribuerez à garantir le bon fonctionnement, l'entretien et la surveillance des équipements sportifs. Vous assurerez également l'accueil des usagers en veillant à ce qu'ils respectent le règlement intérieur et les normes de sécurité.

MISSIONS PRINCIPALES

- Accueillir les différents publics : renseigner et orienter les usagers, gérer les conflits
- Surveiller la sécurité des usagers et les installations : faire appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité, vérifier la signalétique spécialisée par types d'installations, tenir le registre de sécurité, le cahier de relevés et suivi de contrôle de sécurité
- Contrôler les installations et entretenir les équipements de proximité, matériels et sites sportifs : nettoyer les surfaces sportives, installations, abords du site, utiliser les produits et matériels d'entretien en tenant compte de la spécificité des matériaux traités, détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents

PROFIL

- Connaissance du milieu associatif sportif
- Procédure de nettoyage (fréquence et circuit),
- Réglementation des installations, aires sportives extérieures et ERP
- Règles sanitaires, d'hygiène, de sécurité
- Notions de risques, de prévention et de sécurité pour le public
- Règlements fédéraux (salle, terrains, etc.) et activités sportives
- Connaissance des fluides et des réseaux des équipements
- Rigoureux
- Prise d'initiative
- Réactivité, adaptabilité